LETTRE D'INFORMATION - NOVEMBRE 2024

Projet de parc solaire flottant du Ried

Découvrez le projet de parc flottant !

En ce début d'automne, nous souhaitons vous présenter le projet de parc solaire flottant du Ried, porté par notre société Iberdrola France. Après l'Appel à Projet lancé en 2022, Iberdrola France a été lauréat et est aujourd'hui en charge du développement du parc sur votre commune.

Les études environnementales et techniques qui permettront de définir la technologie la plus adaptée pour ce projet sont en cours. Ces études devraient être achevées fin 2024, afin que nous puissions déposer la demande de permis de construire.

Ce projet de production d'énergie verte participera à renforcer l'autonomie énergétique du territoire tout en contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.

INVITATION

Permanence d'information autour du projet de parc solaire flottant du Ried

Venez découvrir l'exposition sur le projet et échanger
avec les équipes d'Iberdrola France.

Le mercredi 13 novembre

A l'Hôtel de ville de Bischwiller
Annexe du Lion d'Or

de 18h à 20h

Le projet en bref

Depuis 2022, Iberdola France étudie la faisabilité d'implanter un parc flottant sur des terrains appartenant à la commune de Kurtzenhouse et situés sur la commune de Bischwiller.
Vous trouverez ci-dessous les principales informations du projet.

Carte de la trame d'implantation du parc

28 ha environ
de zone d'étude

25 à 35 MWc
de puissance installée

15%
de la surface totale du plan d'eau

10 0000
ménages par an

Calendrier du projet

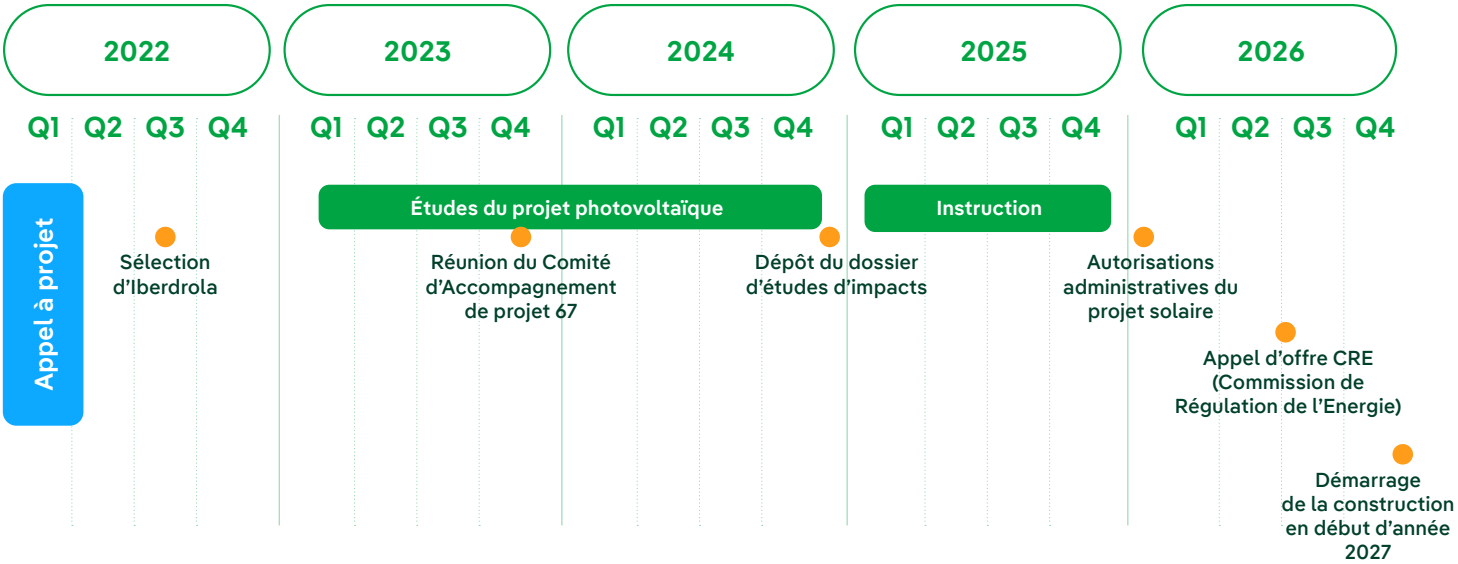

Qui est Iberdrola ?

Iberdrola France c'est :

118 MW*
d'énergie éolienne terrestre en exploitation

496 MW*
d'énergie éolienne en mer, alimentant environ 835 000 personnes

1 200 MW*
de projets éoliens terrestres et photovoltaïques en développement, à différents stades d'avancement

La maîtrise et le pilotage en interne de toute la chaîne de production d'un parc photovoltaïque, depuis la phase de développement, jusqu'à la construction et la maintenance.

*chiffres fin 2023

Les valeurs portées par Iberdrola

En tant que développeur, producteur et fournisseur d'énergie électrique, Iberdrola s'engage sur toute la durée de vie de ses projets auprès des élus et des habitants.

Par le mécénat d'évènements, Iberdrola participe à la vie locale des territoires dans lesquels ses projets s'implantent. C'est la volonté portée dans le Bas-Rhin, avec le mécénat de la fête des Fifres ou la course de la Strasbourgeoise contre le cancer de la prostate.

Une opportunité pour le territoire

Sur la base d'un projet d'une puissance installée de 20 MW, l'IFER s'élèverait à environ 2,5 millions € à répartir entre les collectivités locales.

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Taxe d'Aménagement (TA) applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction nécessitant une autorisation d'urbanisme
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) : depuis le 1er janvier 2023, 20% de l'IFER sont reversés directement à la commune d'implantation
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Réponses à vos premières questions

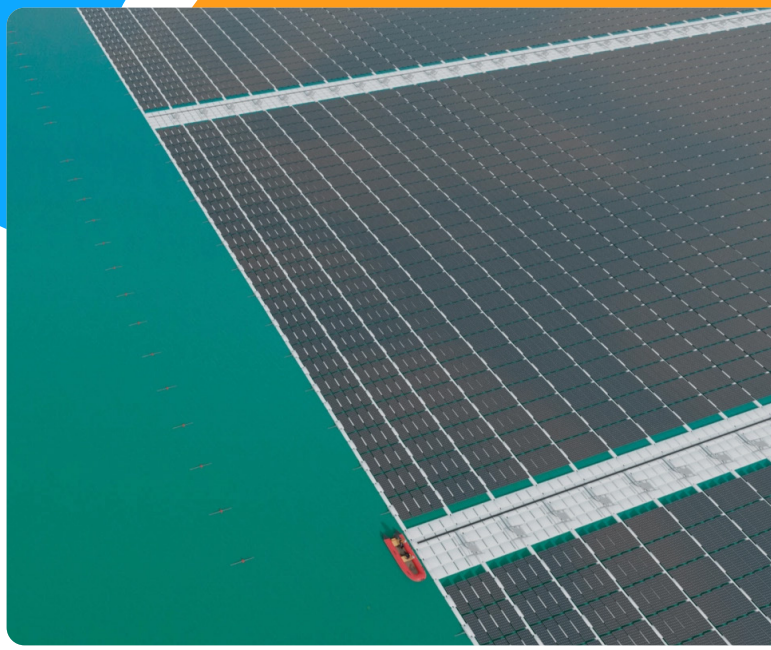

Qu'est-ce que le solaire flottant ?

Un parc photovoltaïque flottant est constitué de flotteurs assemblés en structures appelées « îlots », sur lesquelles sont installés les panneaux solaires, les équipements électriques ainsi que des chemins d'accès pour la maintenance. Les flotteurs, souvent en plastique, peuvent être renforcés par une structure métallique en acier selon la technologie utilisée.

Ces îlots sont ancrés soit sur les berges, soit au fond du plan d'eau à l'aide d'ancres ou de pieux. L'énergie captée par les panneaux solaires est ensuite acheminée et convertie avant d'être transmise par un réseau de câbles à un transformateur, qui adapte la tension au niveau requis pour l'injection dans le réseau électrique.

Où ira l'électricité produite par le parc solaire flottant ?

Le parc solaire flottant du Ried sera raccordé au réseau d'électricité de Strasbourg au niveau du poste source le plus proche, à savoir celui de Rohrwiller (soit une distance d'environ 8 kilomètres).
A noter que l'électricité choisit le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée. Ainsi, l'électricité consommée sur votre territoire est généralement celle produite localement : ce sera certainement le cas pour le parc solaire flottant du Ried !

Quels sont les avantages d'une centrale solaire flottante ?

Une centrale solaire flottante permet de valoriser des espaces sans conflit d'usage, en utilisant des plans d'eau sous-exploités comme les lacs ou les réservoirs pour produire de l'énergie solaire. Ces centrales s'inscrivent dans une démarche de transition énergétique, en revalorisant des sites anciens, comme les friches industrielles, pour le développement des énergies renouvelables. De plus, elles optimisent l'utilisation des ressources hydriques tout en préservant l'environnement. Enfin, le solaire flottant est une technologie très compétitive : à titre d'exemple et pour une même surface donnée (1 ha), l'agrivoltaïsme produit 0,6 MW, le solaire au sol 1 MW, tandis que le solaire flottant monte à 2,2 MW !

Quels seront les bénéfices locaux ?

Un projet solaire flottant comme celui du Ried contribue au développement local de son territoire d'accueil. Pour la phase chantier, Iberdrola prévoit l'emploi local de 80 personnes, dont 6 emplois pérennes pour les phases d'exploitation et de maintenance. Des retombées fiscales bénéficieront aussi au territoire, grâce aux impôts locaux, qui permettront aux collectivités de financer des projets à valeur collective.

Contact

Jeremy MARTIN
Chef de projets Grand Est
jmartin@iberdrola.fr
06 40 55 62 63

Pour en savoir plus et pour participer à la démarche de concertation : rendez-vous sur le site Internet dédié au projet
https://www.projet-solaire-flottant-du-ried.fr

Lettre imprimée sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique - Impression : Printstart - 55 Rue de Montreuil, 75011 Paris

demopolis concertation